

**Mémoire du Conseil québécois de la coopération et de la
mutualité**

Remis au Secrétariat à la jeunesse

**Dans le cadre de la consultation sur la nouvelle Politique
québécoise de la jeunesse**

Septembre 2015

Sommaire exécutif

Pour la prochaine Politique québécoise de la jeunesse, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) ainsi que ses réseaux souhaitent continuer de bâtir sur leurs acquis en proposant des initiatives bonifiées en réponse aux enjeux jeunesse partagés par le gouvernement du Québec dans son document de consultation.

Le gouvernement du Québec propose quatre axes d'intervention qui visent à orienter l'action gouvernementale et celle des partenaires pour accompagner les jeunes dans leur transition vers l'autonomie professionnelle, personnelle et citoyenne. Les quatre axes¹ sont :

- Les saines habitudes de vie;
- Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaire;
- Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir;
- Une citoyenneté active et plurielle.

Les réseaux coopératifs et mutualistes du Québec appuient la démarche de consultation et souscrivent aux axes d'intervention ciblés par le gouvernement. La jeunesse est au cœur de nos actions et nous entendons apporter notre point de vue sous l'angle de la coopération et de la mutualité comme solution durable et éprouvée en réponse aux enjeux identifiés par le gouvernement. Nous adhérons également à l'énoncé de principes auxquels la Politique québécoise de la jeunesse et ses composantes devront répondre. C'est-à-dire, une politique fondée sur :

- la complémentarité des actions et des expertises des ministères, organismes et institutions;
- le respect de la logique de l'ensemble des politiques publiques en matière de discipline budgétaire, de simplification administrative et de reddition de comptes;
- la prospection de transformations à venir pour les jeunes dues notamment aux changements démographiques et environnementaux;
- la solidarité entre les générations;
- l'établissement et le maintien de rapports égalitaires entre les citoyens;
- la reconnaissance et la prise en compte des réalités des minorités culturelles.

En lien avec les axes d'intervention proposés par le Gouvernement et le Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes dans une perspective 2020, le CQCM et ses réseaux y voient l'opportunité de relever les défis liés à trois enjeux majeurs, soit :

- 1) Le développement et le renforcement de l'esprit entrepreneurial des jeunes de 15 à 29 ans par des expériences concrètes en entrepreneuriat collectif;
- 2) L'engagement social des entreprises et des établissements scolaires à faire vivre des expériences à fort impact sur les jeunes et leur environnement;
- 3) Le partenariat pour créer des chaînes de valeur en matière d'entrepreneuriat jeunesse.

Plus spécifiquement à chacun des quatre axes, le CQCM et les réseaux coopératifs et mutualistes entendent y contribuer.

¹ SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ensemble pour les générations futures : Politique québécoise de la jeunesse, document de consultation*, Repéré à <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/documents/pol-gc-jeunesse/2015/consultation-pol-jeune-2015.pdf>

Axes d'intervention du Gouvernement	Contributions des réseaux coopératifs et mutualistes
1) De saines habitudes de vie	<p>Implanter et soutenir des projets coopératifs en milieu scolaire au niveau secondaire, collégial et universitaire ainsi qu'en période estivale qui auraient comme mission de promouvoir les saines habitudes de vie.</p> <p>Sensibiliser le grand public en faisant connaître notamment les programmes déjà existants dans les réseaux visant l'adoption de saines habitudes de vie par des activités mobilisatrices.</p>
2) Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires	<p>Encourager la mise en place d'initiatives appuyant le parcours scolaire de l'étudiant comme par exemple les bourses et les programmes de reconnaissance, le concept de maisons familiales rurales au Québec.</p> <p>Favoriser la création de projets coopératifs pour en faire des lieux apprenants et d'initiation à l'entrepreneuriat, notamment auprès des clientèles du secondaire, des formations professionnelles et techniques, collégiales et universitaires.</p>
3) Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	<p>Offrir le coaching nécessaire afin d'accompagner la relève dans les premières étapes d'intégration au marché du travail par le biais d'une offre de stages en milieu de travail et d'un réseau de mentors coopératifs.</p> <p>Adapter l'offre de service à l'économie numérique.</p>
4) Une citoyenneté active et plurielle	<p>Offrir des stages au sein de conseils d'administration d'entreprises coopératives et mutuelles.</p>

Enfin, le CQCM et ses réseaux s'engagent à collaborer et à adapter une offre de service bonifiée aux orientations du premier plan stratégique 2016-2021 de mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse.

Présentation

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) est l'organisme provincial de représentation, de concertation et de promotion des coopératives et des mutuelles québécoises. Il regroupe 3 300 coopératives avec ses 8,8 millions de membres qui génèrent près de 100 000 emplois, des revenus de 34 milliards de dollars et des actifs estimés à 246 milliards de dollars².

Ces entreprises collectives oeuvrent dans plus d'une quarantaine de secteurs d'activité. Elles sont aussi présentes dans les établissements scolaires alors que le réseau COOPSCO regroupe 400 000 membres au sein de 60 coopératives, réparties dans 90 établissements scolaires, totalisant 100 points de service dans les écoles secondaires, les collèges et les universités.

La mission du CQCM est de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement des réseaux coopératifs et mutualistes québécois et ce, en accord avec les principes et les valeurs de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Au mois de mars 2015, le CQCM a dévoilé le Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes dans une perspective 2020 lors de son Assemblée générale annuelle. Ce premier plan de développement intégré permet aux réseaux coopératifs et mutualistes de se donner une vision commune sur les plans de la croissance, de la solidité financière, de l'innovation et de la performance. Collectivement, les réseaux ont l'ambition de créer 20 000 emplois coopératifs et mutualistes nets d'ici 2020, incluant 5 000 emplois dans la métropole. Ce plan cible des orientations stratégiques de développement pour favoriser l'atteinte des objectifs notamment en matière de relève.

² Données recensées par le CQCM en 2014.

Nos membres



AGROPUR
Coopérative laitière



**Fédération québécoise des
coopératives en milieu scolaire**



**CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**



Desjardins



**FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC**



**FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
DU QUÉBEC**



**Fédération des coopératives
d'alimentation du Québec**



**Fédération des Coopératives
des Paramédics du Québec**



**LA FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES DU
NOUVEAU-QUÉBEC**



La Capitale
Groupe financier



**Fédération des coopératives
de câblodistribution
et de télécommunication
du Québec**



RÉSEAU
Réseau de la coopération du travail du Québec
Coopérative de solidarité



**La Fédération
des coopératives
de services à domicile
et de santé
du Québec**



**Fédération québécoise
des coopératives forestières**



**Groupe
financier**

PROMUTUEL
ASSURANCE

Les membres auxiliaires coopératifs et mutualistes

Co-operators

11 coopératives de développement régional

6 fédérations d'habitation

Fédération québécoise des coopératives en animation et en formation financière l'ACTIF

Fédération québécoise des coopératives des Maisons familiales rurales

Les membres auxiliaires associés

Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)

Chaire de coopération Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal

Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers

Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIREC)

Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)

Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec

Réseau Accorderie

Le CQCM peut compter sur l'appui de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité pour soutenir les projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse.



Table des matières

Introduction.....	8
Des chances égales pour tous les jeunes	9
La coopération, un choix plus que jamais d’actualité	10
Former la relève de demain	12
Une initiation à l’entrepreneuriat	13
Des partenariats stratégiques	15
Ce à quoi aspirent les jeunes coopérateurs et mutualistes	16
Aspirations des réseaux coopératifs et mutualistes	16
Vers de nouveaux enjeux	17
Pistes d’action	18
AXE I.....	18
AXE II.....	20
AXE III.....	23
AXE IV	26
Conclusion	28

Introduction

Le 17 juin dernier, le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, dévoilait le document de consultation en prévision du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse pour la prochaine décennie. Cette nouvelle politique jeunesse cible les jeunes âgés entre 15 et 29 ans et vise par le biais de mesures concrètes qui seront incluses dans la Stratégie d'action jeunesse qui en découlera, de les outiller et de les accompagner dans leur cheminement vers l'autonomie. Plus précisément, elle contribuera à « les aider à être en santé, à parfaire leur éducation, à occuper un emploi qui leur correspond et à participer à la vie de leurs communautés »³.

Le document de consultation partagé par le gouvernement du Québec propose quatre axes d'intervention qui visent à orienter l'action gouvernementale et celle des partenaires pour accompagner les jeunes dans leur transition vers l'autonomie professionnelle, personnelle et citoyenne. Les quatre axes⁴ sont :

- Les saines habitudes de vie;
- Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires;
- Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir;
- Une citoyenneté active et plurielle.

Susciter et maintenir l'engagement des jeunes à leur mieux-être et à celui de leur environnement suppose un ancrage solide dans la communauté et la possibilité de bâtir l'avenir sur des valeurs et des pratiques partagées par les jeunes qui leur permettent de transformer la société au quotidien. Or, la coopération et la mutualité ouvrent sur de telles possibilités pour faciliter le choix des jeunes dans leur quête d'autonomie. Voilà pourquoi les réseaux coopératifs et mutualistes se sentent interpellés dans la démarche de consultation et souscrivent aux axes d'intervention proposés par le gouvernement. Le CQCM et ses réseaux adhèrent également à l'énoncé de principes auxquels la Politique québécoise de la jeunesse et ses composantes devront répondre. C'est-à-dire, une politique fondée sur :

- la complémentarité des actions et des expertises des ministères, organismes et institutions;
- le respect de la logique de l'ensemble des politiques publiques en matière de discipline budgétaire, de simplification administrative et de reddition de comptes;
- la prospection de transformations à venir pour les jeunes dues notamment aux changements démographiques et environnementaux;
- la solidarité entre les générations;
- l'établissement et le maintien de rapports égalitaires entre les citoyens;
- la reconnaissance et la prise en compte des réalités des minorités culturelles.

Le CQCM et ses membres souhaitent contribuer à la réflexion actuelle et aux décisions qui vont en découler. À cet effet, nous vous proposons dans ce mémoire, des éléments de contexte, un état de situation succinct de nos actions en matière de jeunesse, les aspirations des jeunes coopérateurs et mutualistes et celles de nos réseaux ainsi que des pistes d'action arrimées à

³ SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

chacun des quatre axes d'intervention. Le CQCM a procédé à une consultation auprès de ses membres par le biais d'une consultation en ligne, de focus groupe et d'un comité de validation. Notre réseau de 21 APECJ nous a également partagé leur vision basée sur leurs expériences acquises au fil des années en matière d'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes. Ce mémoire reflète aussi leurs aspirations.

Des chances égales pour tous les jeunes

Dans sa réflexion, le gouvernement du Québec tient compte des grandes tendances et du contexte démographique. Par exemple, au Québec, nous atteindrons sous peu le plein emploi sur le marché du travail. Notre population est vieillissante et nos besoins de relève deviendront de plus en plus importants. À l'échelle internationale, la mondialisation a produit un phénomène d'instantanéité avec la création des médias sociaux. Ces éléments ont, entre autres, façonné la génération des 15 à 29 ans.

Le contexte de la jeunesse a évolué depuis la dernière Politique québécoise de la jeunesse. Le gouvernement du Québec a une responsabilité de définir les enjeux des jeunes Québécoises et Québécois afin de les accompagner adéquatement dans leur cheminement en collaboration avec la collectivité et ainsi, assurer la relève de demain selon les besoins de notre société.

Malgré tous les efforts déployés au Québec pour maintenir un niveau de vie équitable pour tous les Québécois et les Québécoises, des écarts sociaux persistent. Parmi les causes ou facteurs de risque responsables de ce phénomène, la marginalisation sociale⁵ et les difficultés de générer des activités économiques⁶ constituent des entraves majeures au développement et au bien-être des personnes et des collectivités. La lutte à l'exclusion et à la pauvreté devra faire l'objet de mesures visant à offrir des chances égales à tous les jeunes de s'accomplir dans leur vie personnelle, familiale et professionnelle notamment, en ayant accès à des études post-secondaires en lien avec leurs intérêts et leurs aspirations. Statistique Canada souligne que « [l]e taux de chômage chez les jeunes est inversement proportionnel à leur niveau de scolarité »⁷. Donc, ce sont les jeunes les moins scolarisés qui risquent le plus de se retrouver en situation de chômage.

Une vie étudiante stimulante comme tremplin à l'autonomie

Selon nous, il devient primordial de positionner l'éducation et la formation comme un moteur de développement socioéconomique ainsi qu'un levier à l'innovation et à l'esprit entrepreneurial. Le financement public de notre système d'éducation du primaire jusqu'à l'universitaire constitue un enjeu majeur pour la prochaine décennie. La persévérance⁸ et la réussite scolaires passent

⁵ En effet, comme l'indique le Conference Board du Canada (2014), les jeunes détiennent moins de richesse qu'auparavant par rapport à leurs aînés. « Le revenu disponible moyen des Canadiennes et Canadiens âgés de 50 à 54 ans est désormais 64 % plus élevé que celui des 25 à 29 ans, contre 47 % au milieu des années 1980 » (*Tendances relatives à l'inégalité des revenus entre les générations*, dans SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*)

⁶ Selon la Fondation de l'entrepreneurship (2014, 2015), « Quelque 40% des 18-34 ans considèrent l'entrepreneuriat comme un choix de carrière désirable, mais seulement 14 % entreprennent des démarches en ce sens » (*Indice entrepreneurial* dans SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*)

⁷ *Enquête sur la population active, tableau 282-0004*, dans SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

⁸ Comme Berger, Motte et Parkin (2007) le soutiennent, « [u]n jeune décrocheur sur deux mentionne le manque de motivation dans son programme d'étude ou l'absence d'objectif de carrière comme motif d'abandon » (*Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, dans SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*)

inévitablement par une offre de service adéquate d'accompagnement des jeunes dans leur parcours scolaire et parascolaire. Cet accompagnement devrait se faire à travers des activités motivantes et innovantes pour faire découvrir aux jeunes leur potentiel, leurs talents et leurs aptitudes tout en apportant des solutions pour répondre à un besoin ou pour résoudre une problématique.

L'attraction des milieux de vie

La baisse démographique et le vieillissement de la population⁹ soulèvent des défis à relever, notamment pour les jeunes qui veulent s'établir, travailler, être valorisés et participer au développement de leur communauté. Il en va de même pour les jeunes familles, les entreprises et les citoyens, pour qui l'accessibilité aux services et les possibilités d'emplois¹⁰ deviennent les conditions de base pour que les milieux de vie tant ruraux qu'urbains soient attractifs. À cet effet, nous saluons les efforts consentis par Place aux jeunes en région en vue de faciliter la migration et le maintien des diplômés 18-35 ans en région aidant les jeunes à s'établir, à travailler et à développer leur nouveau milieu. De plus, le modèle coopératif contribue à revitaliser des milieux de vie en offrant par exemple la possibilité de se doter de services de proximité pour répondre à leurs besoins. Il y a là un arrimage intéressant qui doit faire l'objet d'une réflexion. À cet effet, nous vous proposons des avenues dans ce mémoire.

Le CQCM et les réseaux coopératifs et mutualistes entendent positionner le modèle coopératif comme modèle d'influence sur l'évolution de ces différents champs d'intervention gouvernementale en préconisant une approche et des pratiques fondées sur la finalité sociale en réponse aux enjeux actuels et sur l'accroissement des capacités, par les citoyens et les collectivités, de décider de leur avenir, de se gouverner et d'agir en fonction de leurs aspirations. Le Gouvernement y travaille déjà. Parallèlement, depuis plus de 160 ans, les réseaux coopératifs et mutualistes ont développé et porté un modèle d'affaires éprouvé et reconnu au Québec ainsi qu'à l'international. Ce modèle comporte une dimension éducative et entrepreneuriale qui, selon nous, devrait être prise en compte dans la présente réflexion sur la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse.

La coopération, un choix plus que jamais d'actualité

Bien que les coopératives et les mutuelles existent depuis plus de 160 ans, le modèle coopératif n'a jamais été aussi d'actualité. En fait, le modèle coopératif revient souvent comme solution plus particulièrement lors de période plus difficile afin de répondre rapidement aux besoins des collectivités. La coopération est un moyen efficace pour les collectivités de se prendre en charge et ainsi de pouvoir se créer une offre de service qui répond exactement à leurs besoins.

Plus encore, l'image de la coopération doit se renouveler et s'adapter pour être de nouveau et encore une solution à de nouveaux enjeux. Notamment, à l'ère numérique, le rôle grandissant

⁹ Selon l'Institut de la statistique du Québec (2009), « en 2030, les jeunes devraient former 16 % de la population, alors que les personnes de 65 ans constitueront 25 % de celle-ci » (*Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, dans SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

¹⁰ Selon l'Institut de la statistique du Québec (2013), « [b]ien que près de 74 % des jeunes Québécois et Québécoises de 15 à 29 ans soient considérés comme actifs, 200 000 ne sont ni en emploi ni aux études » (dans SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

des technologies numériques dans toutes les sphères de la vie, modifient la perception qu'ont les jeunes d'eux-mêmes, l'organisation du travail, les modes de production et de communication et enfin, des rapports sociaux de proximité de moins en moins hiérarchiques.

« Les gouvernements des pays de l'OCDE sont de plus en plus conscients de la nécessité de développer l'économie numérique dans une optique stratégique, d'en accroître les avantages et de répondre aux grands défis, tels que réduire le chômage et les inégalités, et sortir les gens de la pauvreté. Les stratégies numériques nationales actuelles s'intéressent à des enjeux qui vont de la création d'entreprises au développement, en passant par la croissance de la productivité, l'administration publique, l'emploi et l'éducation, la santé et le vieillissement, et l'environnement. Globalement, les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients que *l'élaboration d'une politique de l'internet* dépend d'un ensemble de politiques cohérentes menées dans l'ensemble de l'administration »¹¹.

Dans un contexte où les entreprises québécoises nécessiteront une relève entrepreneuriale dans les prochaines années, le modèle coopératif offre des possibilités d'affaires accessibles pour les jeunes entrepreneurs. Un modèle qui se distingue par des valeurs qui lui sont propres telles que la prise en charge et la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. Une coopérative permet aux employés d'investir dans leur entreprise et favorise la mise en commun des expertises et des savoir-faire. Pour les réseaux coopératifs et mutualistes québécois, il est important de sensibiliser les jeunes aux bienfaits de la coopération et surtout de leur présenter le modèle coopératif comme étant une opportunité d'affaires concrète et d'actualité qui peut être utilisée pour développer une offre de service dans plusieurs secteurs d'activité. C'est un modèle qui a fait ses preuves puisqu'une coopérative possède un taux de survie deux fois plus élevé qu'une entreprise traditionnelle. C'est aussi un modèle qui a su s'adapter au fil des années afin de continuer à être une solution durable pour répondre aux besoins des collectivités. C'est une forme d'entrepreneuriat qui offre beaucoup de possibilités pour les jeunes entrepreneurs.

Au Québec, les réseaux coopératifs et mutualistes œuvrent dans plus d'une quarantaine de secteurs d'activité. Nous les regroupons en 8 grandes familles dont les services financiers et assurances, l'agroalimentaire, les services à la personne, le commerce de détail et les services de proximité, la forêt et l'énergie, le manufacturier, l'habitation ainsi que les autres champs d'activités tels que la culture, les loisirs, le tourisme, les garderies et la restauration. Le Québec est un leader en matière de coopération sur la scène nationale et internationale. Plus du deux tiers des coopératives au Canada sont créées au Québec. Nous regorgeons d'exemples de réussite tant au niveau international qu'à l'échelle de la communauté, comme par exemple, Citadelle qui perce dans plusieurs pays et la Coopérative de Lac-Édouard qui offre des services de proximité ou encore notre réseau de coopératives de santé qui contribue à revitaliser les collectivités.

La réputation du Québec coopératif et mutualiste a également été forgée avec des entreprises telles que le Mouvement Desjardins, La Coop fédérée, La Capitale groupe financier, Promutuel Assurance, Agropur coopérative et SSQ groupe financier. De plus, des réseaux coopératifs se démarquent par leur innovation. Pensons à la Fédération québécoise des coopératives forestières avec le développement de la biomasse forestière ou encore COOPSCO qui se retrouve dans

¹¹ OECD (2015), *OECD Digital Economy Outlook 2015*, OECD Publishing.

presque la totalité des établissements scolaires, qui offre l'achat de matériel scolaire en ligne ainsi que des services alimentaires et qui possède aussi sa propre maison d'édition. Les exemples sont nombreux et probants. Les réseaux coopératifs et mutualistes contribuent activement à l'économie du Québec et ils y contribuent de façon durable. Conséquemment, ce modèle ainsi que ses valeurs doivent être partagés auprès des jeunes et surtout, considérés comme une option intéressante pour les motiver à se lancer collectivement en affaires.

Les réseaux coopératifs et mutualistes bénéficient également d'une entente de partenariat relative au développement des coopératives, conclue avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations qui vise entre autres à soutenir la croissance des coopératives québécoises. Depuis 2012, année internationale des coopératives proclamée par l'ONU, le Mouvement Desjardins organise le Sommet international des coopératives, un événement biennuel mondial de référence pour le développement des affaires dans le milieu coopératif et mutualiste. En démontrant que le modèle d'affaires coopératif est l'une des réponses aux grands enjeux économiques de notre temps, le Sommet vise à promouvoir et favoriser le développement de l'entreprise coopérative dans tous les pays.

Former la relève de demain

Figurant comme l'un des sept principes reconnus par l'Alliance coopérative internationale, l'éducation passe, entre autres, par la coopération qui consiste à entreprendre ensemble pour construire un monde meilleur.

- Parce qu'elle apprend à vivre et à travailler ensemble, avec d'autres générations, en s'ouvrant sur les différences d'idées et en mutualisant les moyens et les façons de faire;
- Parce qu'elle propose un modèle d'affaires qui permet aux jeunes de se responsabiliser et de prendre le contrôle de leur vie, individuellement et collectivement;
- Parce qu'elle cultive une proximité qui stimule la motivation, la confiance et l'engagement des gens à s'investir et à investir dans leur milieu de vie.

Pour toutes ces raisons, la formation et l'initiation à la formule coopérative constituent un moyen privilégié pour les jeunes en vue de les outiller pour avoir un impact direct sur leur environnement.

Concrètement, depuis de nombreuses années, des projets d'éducation à la coopération sont mis en place dans les milieux scolaires sous diverses formes. En plus des caisses scolaires et des caisses étudiantes initiées par le Mouvement Desjardins, des coopératives en milieu scolaire Coopsco, d'autres initiatives visent à développer les habiletés entrepreneuriales. C'est le cas des Coopératives jeunesse de services (CJS) déployées par le Réseau de la coopération du travail du Québec dès 1988. Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a entrepris la création de grands événements dont les États généraux de la coopération de 1992 et le Sommet sur l'éducation coopérative de 1993. Il s'en est suivi la création de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité en 1994 et la mise en place d'une stratégie d'éducation à la coopération prévoyant la conception d'outils pédagogiques.

Les réseaux coopératifs et mutualistes ont développé de nombreux programmes de soutien, de reconnaissance et de valorisation d'initiatives en faveur des jeunes. Par exemple, le parcours COOP du Réseau de la coopération du travail du Québec, les programmes de stages à l'international de Socodevi, Coopsco et Développement international Desjardins, le marathon SSQ. Nous pensons également aux bourses d'étude de la Fondation Desjardins et aux prix reconnaissance de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité. À cela, s'ajoutent les programmes d'apprentissage coopératif développés par le CQCM ainsi que l'expertise de notre réseau de 21 APECJ pour apprendre aux jeunes à mener des projets collectifs à terme offerts au niveau primaire, secondaire et bientôt collégial.

Toutes ces initiatives préparent un terrain propice à l'engagement des jeunes en leur offrant la possibilité de passer des valeurs à l'action. Elles contribuent à sensibiliser les jeunes aux besoins de leurs collectivités. Ces projets favorisent un sentiment d'appartenance, une volonté de vouloir s'engager concrètement au bien-être et au développement de la communauté. Aujourd'hui, la nouvelle génération a de grandes préoccupations quant à l'environnement, aux saines habitudes alimentaires mais elle est aussi souvent trop individualiste. Dans ce contexte, avec leurs actions pour la relève et leurs valeurs ancrées dans leurs façons de faire, les réseaux coopératifs et mutualistes contribuent à ouvrir l'intérêt des jeunes à l'engagement collectif. Au regard des enjeux à venir dans les prochaines années en matière de fonds de retraite, de services de santé, d'exploitation des ressources naturelles ou encore des changements climatiques, l'implication citoyenne de la génération future sera importante pour que notre société pose les actions nécessaires pour relever les défis de demain.

Une initiation à l'entrepreneuriat

Grâce à des partenariats privilégiés avec le Mouvement Desjardins et le Gouvernement par le biais de la Stratégie d'action jeunesse depuis 2004, le CQCM coordonne un réseau de 21 agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ), qui œuvre dans toutes les régions du Québec au sein des Coopératives de développement régional (CDR), de COOPSCO, la Fabrique entrepreneuriale et jusqu'au printemps 2015, du Réseau de la coopération du travail du Québec (RCTQ). Leur mandat principal est « de promouvoir la coopération et l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes de 5 à 35 ans, dans les écoles et dans les milieux de vie. L'agent a également le mandat de promouvoir les notions d'économie sociale dans le respect de la définition adoptée par le gouvernement du Québec, le CQCM et le Chantier de l'économie sociale »¹².

La responsabilité du CQCM consiste à former et à outiller adéquatement les agents. Les APECJ utilisent des outils d'apprentissage coopératif que sont :

- **« Ensemble vers la réussite »**, un programme d'éducation aux valeurs de la coopération et à l'entrepreneuriat appliqué en milieu scolaire, auprès des jeunes du primaire et du premier cycle du secondaire. Plus précisément, cet outil permet de développer chez l'élève des habiletés pour le travail de groupe coopératif, habiletés qui sont réinvesties dans la gestion du projet afin qu'il soit géré de façon démocratique et coopérative. Le guide propose des

¹² Convention de subvention pour soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des APECJ.

activités pédagogiques et des outils de gestion qui facilitent toutes les étapes de la mise en œuvre du projet;

- « **Jeune COOP** », un outil pédagogique adapté aux étudiants du niveau secondaire, en milieu scolaire et parascolaire, qui veulent s’initier aux valeurs de la coopération jusqu’à vivre un projet coopératif qui répond à un besoin collectif. Plus précisément, le programme offre un cadre de fonctionnement démocratique pour gérer et réaliser de façon efficace tout projet collectif dans plusieurs champs d’activité. C’est une démarche d’entrepreneuriat coopératif, axée sur l’action, qui vise la création d’une entreprise collective pour répondre à des besoins d’un groupe ou d’une communauté (ex : magasin scolaire, café étudiant équitable, entreprise de dépannage informatique);
- « **Apprendre à entreprendre ensemble** », un outil pédagogique adapté pour le programme Sensibilisation à l’entrepreneuriat du ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche offert en quatrième et cinquième secondaire. Il s’adresse également à tout intervenant désireux d’accompagner des jeunes dans la réalisation d’un projet entrepreneurial par une approche collaborative. Selon le CQCM, la dimension éducative d’un projet entrepreneurial collectif repose sur sa capacité à faire découvrir à l’élève son profil d’entrepreneur, à développer ses caractéristiques et ses habiletés entrepreneuriales tout en favorisant une démarche réflexive à toutes les étapes du projet. Cet outil permet d’explorer et de tirer parti de la coopération dans un contexte de diversité;
- « **Coopérative jeunesse de services (CJS)** », un outil d’initiation pour les 12-17 ans, qui expérimente la mise en place et la gestion d’une coopérative de travailleurs, dans leur milieu de vie en période estivale, pour répondre aux besoins de leur communauté. Les CJS sont initiées par le Réseau de la coopération du travail du Québec, la Fabrique entrepreneuriale et bénéficient de l’appui du Fonds étudiant solidarité travail du Québec. Ce fonds étudiant est issu d’un partenariat intervenu entre le gouvernement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et la FTQ¹³.

Avec ces outils pédagogiques, les 21 APECJ peuvent concrètement accompagner les enseignants en milieu scolaire et initier les jeunes à une expérience entrepreneuriale collective. Selon leur mandat, les APECJ animent et mobilisent les jeunes à s’engager dans des projets en réponse à leurs besoins. Ils soutiennent la mise en œuvre et assurent le suivi des projets d’entrepreneuriat collectif jeunesse puis, ils assurent la formation des animateurs, des enseignants et autres intervenants dans l’utilisation des outils. Depuis 2004, plus de 40 000 jeunes ont vécu une expérience concrète d’entrepreneuriat collectif.

Cette année, le CQCM a procédé à l’évaluation des outils pédagogiques « Ensemble vers la réussite » et « Jeune COOP » en mandatant le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et le Centre de recherche et d’intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Selon leur rapport final, les résultats sont concluants. Le rapport d’évaluation démontre la pertinence des outils pour développer des comportements coopératifs et s’initier à la culture entrepreneuriale. Le rapport a aussi démontré des retombées positives de nos outils sur la motivation des jeunes, leurs relations interpersonnelles et l’organisation de leur travail. Il

¹³ Le Fonds étudiant solidarité travail du Québec regroupe 2 fonds : le Fonds I et le Fonds II créés respectivement en 1998 et en 2000 et rendus opérants en 1999 et 2001.

démontre également un niveau de satisfaction important des enseignants et des élèves à l'égard des programmes et du soutien accordé par les APECJ.

De plus, plusieurs initiatives jeunesse dans les régions sont mises en place grâce à l'implication et à l'engagement des APECJ. C'est précisément le cas pour la Coopérative de développement régional de la Gaspésie-Les-Îles qui a mis en place un fonds de soutien à l'entrepreneuriat collectif jeunesse qui vise notamment à soutenir l'action entrepreneuriale chez les jeunes à travers l'approche coopérative. Ou encore, le cahier d'activités intitulé *Curio-Entrepreneurius, entreprends-toi!* à bord d'un autobus scolaire créé par l'équipe d'agents en entrepreneuriat jeunesse de Lanaudière qui propose de faire découvrir le monde de l'entrepreneuriat aux élèves de cinquième année.

Des partenariats stratégiques

Parmi les éléments-clés du bilan positif des dernières années, figure la collaboration de nombreux partenaires gouvernementaux, sociocommunautaires, du monde de l'éducation et de l'entrepreneuriat.

Notamment, depuis 2004, le Secrétariat à la jeunesse a octroyé un financement pour la mesure de 12,2M \$ auquel s'est ajoutée une contribution du CQCM et de ses partenaires de 11,6M \$. De ce montant, les réseaux coopératifs et mutualistes ont contribué à la hauteur de 2,3M \$ alors que le Fonds étudiant solidarité travail du Québec II allouait une enveloppe de 9,3M \$ dédiée au projet CJS. Enfin, les réseaux coopératifs et mutualistes comptent sur l'appui financier de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité pour développer des outils et mettre en valeur le potentiel des jeunes à réaliser des solutions adaptées à leurs besoins et à ceux de leur communauté. La Fondation est un organisme de charité qui vise à promouvoir, auprès des jeunes, des façons de faire coopératives et mutualistes, en vue de contribuer à la formation des citoyens de demain. Elle soutient des programmes d'éducation à la coopération en milieu étudiant et elle appuie des programmes de reconnaissance. Elle contribue à plusieurs initiatives du CQCM et de ses partenaires comme par exemple, la trousse vitamine E, élaborée par COOPSCO et le Réseau des carrefours jeunesse-emploi en collaboration avec le réseau des APECJ, qui propose une série d'activités ludiques pour stimuler l'entrepreneuriat et la coopération.

Le CQCM et ses réseaux ont à cœur de former la relève coopérative et de susciter l'intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat collectif. Comme vous pouvez le constater, plusieurs initiatives ont été mises en place pour favoriser cette sensibilisation et contaminer le maximum de jeunes aux bienfaits de la coopération. Maintenant, avec la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse qui se dessine, le contexte dans lequel grandissent les jeunes Québécois et Québécoises d'aujourd'hui et les ambitions de nos réseaux en matière de développement, nous entendons continuer de bâtir sur nos acquis et proposer de nouvelles initiatives qui répondraient aux besoins des jeunes de 15 à 29 ans afin de les accompagner vers leur passage à l'autonomie.

Ce à quoi aspirent les jeunes coopérateurs et mutualistes

Afin de valider les orientations choisies par le gouvernement du Québec pour les prochaines années en matière de jeunesse, le CQCM et ses réseaux jugeaient important de broser un portrait de la vision des jeunes coopérateurs et mutualistes pour l'avenir. Cette vision partagée par les jeunes coopérateurs et mutualistes sur l'avenir repose sur un groupe témoin de 68 leaders de 18-35 ans impliqués activement dans les réseaux. Leurs réponses viennent en appui à notre réflexion pour aller encore plus loin dans nos interventions en vue d'outiller les jeunes durant leurs apprentissages selon leurs besoins et surtout en tenant compte de l'objectif ciblé.

La relève coopérative et mutualiste aspire à :

- Être proactive et participer, au quotidien, activement au changement;
- Mener des actions significatives, de façon inclusive, pour un enrichissement des personnes et des communautés;
- Réduire les impacts négatifs du modèle économique traditionnel axé sur l'individualisme, en adoptant un modèle ouvert à l'altruisme, qui mise sur le capital humain et qui répond d'abord à des besoins;
- S'impliquer dans leur collectivité sur la base de l'entraide, du partage, de la solidarité, de la démocratie et de l'équité;
- Exercer une citoyenneté active et engagée, à travers laquelle ils peuvent décider et agir pour construire leur destinée;
- Œuvrer pour le bien commun en générant des bénéfices collectifs;
- Favoriser l'émergence de projets de proximité, qui stimulent la motivation, la confiance et l'engagement des gens au sein de leur communauté;
- Prendre des décisions responsables et éclairées, qui tiennent compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux, dans un esprit de respect des individus, des collectivités et du développement durable;
- Assurer une plus grande stabilité de l'économie et la pérennité de nos entreprises en favorisant un modèle d'affaires socialement responsable, à l'abri d'une délocalisation et qui place l'humain au centre de son action.

Ces volontés coïncident grandement avec l'objectif du gouvernement à savoir « que les jeunes puissent bien vivre la transition vers l'autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne, démarrer des projets de vie et s'engager envers le développement de leurs communautés »¹⁴.

Aspirations des réseaux coopératifs et mutualistes

Le contexte social et économique du Québec crée un moment propice pour l'expansion des réseaux coopératifs et mutualistes québécois. Comme en témoigne son histoire, nos réseaux ont toujours su s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins de ses membres et des collectivités.

Le Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes du Québec dans une perspective 2020 adopté en mars 2015 vise à soutenir l'essor économique et social de nos membres, des collectivités et de la société québécoise d'ici 2020. Au cœur des stratégies, il y a la volonté des

¹⁴SECRETARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Op. cit.*

coopératives et des mutuelles de participer activement à des projets structurants pour l'ensemble du Québec et de prendre la responsabilité de les réaliser dans un climat de solidarité et d'intercoopération. Ces engagements de nos réseaux s'inscrivent en droite ligne avec la volonté du gouvernement d'atteindre ensemble l'objectif d'un Québec plus prospère qui fait les bons choix pour les Québécois et les Québécoises¹⁵.

Le CQCM en partenariat avec ses membres souhaite ainsi saisir de nouvelles opportunités pour relever les défis liés aux enjeux et grandes tendances dont la mondialisation, la démographie, la redéfinition des rôles de l'État, la redynamisation de l'économie de Montréal, l'occupation des territoires, l'économie numérique et les médias sociaux ainsi que le développement durable. Quatre orientations stratégiques et quinze stratégies de mise en œuvre y sont ciblées pour relever les défis de croissance financière des coopératives, l'intensification des activités dans les services à la personne, le positionnement de la formule coopérative et mutualiste pour maintenir et développer des services à la population, le renforcement et la création de nouvelles coopératives, la relève d'entreprises, une présence accrue des réseaux dans le grand Montréal et enfin, des pratiques productives et commerciales pour se donner un avantage concurrentiel et se distinguer.

Vers de nouveaux enjeux

En lien avec les orientations et axes d'intervention proposés par le Gouvernement dans le cadre de sa Politique québécoise de la jeunesse, les réseaux coopératifs et mutualistes y voient l'opportunité de relever les défis liés à trois enjeux majeurs, soit :

- 1) Le développement et le renforcement de l'esprit entrepreneurial des jeunes de 15 à 29 ans par des expériences concrètes en entrepreneuriat;
- 2) L'engagement social des entreprises et des établissements scolaires à faire vivre des expériences à fort impact sur les jeunes et leur environnement;
- 3) Le partenariat pour créer des chaînes de valeur en matière d'entrepreneuriat jeunesse.

Sur la base de nos acquis et à la lumière des résultats de la consultation auprès de nos membres et partenaires, les réseaux coopératifs et mutualistes ont réaffirmé l'importance accordée à la jeunesse et des actions menées en matière de sensibilisation et d'initiation à la formule coopérative. Notamment, il est reconnu et partagé que :

- Les jeunes qui apprennent à mener des projets collectifs à terme en vivant des réussites au quotidien et qui ont la possibilité de créer des événements, produits ou services les amènent à être proactifs dans toutes les étapes de leur vie. À cet effet, les programmes Ensemble vers la réussite, Jeune coop et Coopérative jeunesse de services répondent à ce besoin à l'école et dans le milieu de vie.
- L'implication dans des projets de coopération a un effet certain sur la persévérance scolaire, le développement des compétences, du savoir-faire et du savoir-être, de même que sur la conscience et l'estime de soi, le leadership et une citoyenneté active.

¹⁵SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Op. cit.*

- Les projets d'entrepreneuriat collectif, en plus de faire découvrir diverses avenues possibles du marché du travail, favorisent les échanges intergénérationnels et interculturels, ainsi que le contact avec les entrepreneurs québécois.
- Les valeurs coopératives et mutualistes visent l'inclusion et la démocratie, à la base de relations harmonieuses et de rapports égalitaires et équitables en société.
- La Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité est un levier majeur en soutenant financièrement l'engagement des jeunes dans des projets coopératifs à l'école et dans le milieu de vie.

Il est également partagé de multiplier davantage ces expériences concrètes qui deviennent des lieux d'apprentissage et de conscientisation en permettant aux jeunes de :

- ✚ Avoir le contrôle de leur projet et le pouvoir de leur choix;
- ✚ Rejoindre l'intérêt et la passion des jeunes tout en favorisant leur participation;
- ✚ Développer les compétences et les qualités entrepreneuriales au sein d'un projet qui favorise une image positive de soi;
- ✚ Briser l'isolement des jeunes en situation d'adaptation scolaire ou à risque en leur permettant de mettre leurs forces à profit en vue d'améliorer leurs comportements;
- ✚ Structurer le parascolaire et favoriser leur sentiment d'appartenance à leur communauté;
- ✚ Créer des liens et des passerelles entre les jeunes et le monde des affaires;
- ✚ Apprendre à vivre ensemble et à trouver des solutions aux enjeux par une approche de coopération;
- ✚ Se projeter dans un avenir professionnel en expérimentant diverses activités professionnelles;
- ✚ Accroître l'accès des jeunes aux conseils d'administration des coopératives et mutuelles.

Pistes d'action

Pour chacun des quatre axes d'intervention proposés dans le document de consultation du gouvernement nous avançons un certain nombre de pistes d'action pour illustrer la vision et les premières orientations des réseaux coopératifs et mutualistes qui, dans un deuxième temps, feront l'objet de mesures et de recommandations concrètes dans le cadre de la démarche entourant l'élaboration de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.

AXE I

AXE I - De saines habitudes de vie : habitudes alimentaires, pratique d'activités physiques et sportives, santé mentale, comportements à risque, relations interpersonnelles harmonieuses et rapports égalitaires.

La santé des jeunes est abordée ici sous l'angle d'actions individuelles et environnementales en faveur de la santé et du bien-être. Si dans l'enfance, la santé est notamment conditionnée par le milieu familial, la jeunesse est la période où les gens commencent à exercer davantage leur liberté de choisir dans ce domaine. C'est habituellement après l'âge de 15 ans qu'une majorité de personnes choisissent les sports ou les activités physiques qu'elles souhaitent intégrer à leur

horaire, leurs moyens de transport courants et qu'elles font, pour la première fois, une épicerie de façon autonome.

Ces comportements forment la base d'habitudes qui, parfois, dureront toute la vie. Si une personne fonde éventuellement une famille, elle sera susceptible de les transmettre à ses enfants, engendrant un cercle vertueux. Le capital santé des jeunes est affecté par plusieurs facteurs, outre l'environnement socioéconomique : le surpoids ou l'obésité, les comportements à risque et la détresse psychologique comme la dépression ou l'anxiété¹⁶.

Un des aspects qui interpelle les réseaux coopératifs et mutualistes dans le premier axe est les rapports égalitaires et les relations interpersonnelles harmonieuses. Le modèle coopératif avec ses valeurs et ses particularités uniques favorise l'égalité entre les membres. Ceux-ci sont impliqués dès le départ dans la création de l'entreprise et ils possèdent des intérêts créant de ce fait un sentiment d'appartenance plus rapidement. Pour les jeunes, le modèle entrepreneurial coopératif véhiculé par les projets de Coopérative jeunesse de services ou Jeune COOP contribuent à développer le travail d'équipe, la concertation et le consensus. Ce sont tous des éléments qui favorisent les relations interpersonnelles harmonieuses. À cet effet, le modèle coopératif devient un véhicule de choix pour développer ces relations constructives qui accompagneront le jeune dans son passage vers l'autonomie.

Les saines habitudes de vie sont souvent déclenchées par un projet commun qui suscite l'intérêt des collectivités à y participer. Par exemple, les défis de course à pied pour les jeunes dans les milieux scolaires ou dans les entreprises. Le fait de créer un objectif commun ou une activité de groupe incite les gens à y participer. Les jardins collectifs sont aussi un autre bon exemple de projet qui facilite les relations interpersonnelles dans un contexte où tous les membres du jardin travaillent à un objectif commun soit d'avoir une récolte fructueuse. D'ailleurs, beaucoup de projets Jeune COOP favorisent les saines habitudes de vie en milieu scolaire démontrant ainsi une préoccupation partagée. Les jeunes apprennent ensemble à résoudre des problèmes par une approche de collaboration et de coopération. Par conséquent, les projets collectifs constituent un moyen efficace pour favoriser de saines habitudes de vie chez les jeunes.

Pour les réseaux coopératifs et mutualistes, les saines habitudes alimentaires figurent au premier plan. COOPSCO et la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec travaillent quotidiennement par leur offre de services à sensibiliser les jeunes et le grand public aux saines habitudes alimentaires. Les coopératives alimentaires innovent afin de mettre en valeur les produits québécois et les aliments biologiques. De son côté, COOPSCO propose des menus santé dans les cafétérias scolaires. Cette nouvelle approche est basée sur les demandes de la génération actuelle et ne fera que s'accroître avec la génération future parce que ces enjeux sont ceux de la nouvelle décennie. La malbouffe dans les institutions scolaires était un enjeu de taille il y a quelques années. Bien que les jeunes d'aujourd'hui soient un peu plus actifs, il demeure que nous devons continuer de promouvoir l'activité physique et une alimentation saine qui favoriseront, entre autres, un rendement optimal à l'école.

¹⁶ Tiré de SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

À cet effet, le CQCM et ses réseaux s'entendent pour continuer de bâtir sur nos acquis en implantant et en soutenant des projets coopératifs en milieu scolaire au niveau secondaire, collégial et universitaire ainsi qu'en période estivale qui auraient comme mission de promouvoir les saines habitudes de vie.

Dans ce contexte, la promotion des coopératives en milieu scolaire comme solution à une saine offre de services alimentaires dans les cafétérias scolaires est très à propos. Cette offre de service déjà existante pourrait être bonifiée avec, par exemple la création d'un guichet santé dans les cafétérias coopératives pour en faire des lieux de formation et d'éducation à la saine alimentation. Autre exemple, les étudiants pourraient créer un jardin coopératif qui devient un lieu d'apprentissage sur le bien-fondé d'une bonne alimentation tout en permettant d'acquérir des habiletés entrepreneuriales.

De plus, un des grands succès coopératifs des dernières années a été la mise en place de coopératives de santé dans plusieurs communautés du Québec. Bien que l'implantation de ce type de coopérative ait eu son lot de défis, il n'en demeure pas moins qu'au Québec on retrouve aujourd'hui 56 coopératives de santé partout sur le territoire. Ces coopératives pourraient aussi devenir des lieux d'échange et de sensibilisation à des programmes de santé et de mieux-être auprès des jeunes en région.

PAR CONSÉQUENT, les réseaux coopératifs et mutualistes, sur la base de leurs expériences de mise en valeur et de développement de saines habitudes de vie, proposent de :

- implanter et soutenir des projets coopératifs en milieu scolaire au niveau secondaire, collégial et universitaire ainsi qu'en période estivale ayant comme mission de promouvoir les saines habitudes de vie;
- sensibiliser le grand public en faisant connaître notamment les programmes déjà existants dans les réseaux, visant l'adoption de saines habitudes de vie par des activités mobilisatrices.

AXE II

AXE II – Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires : persévérance aux études, la participation aux activités parascolaires et les services d'orientation scolaire, valorisation des formations professionnelles et techniques, accessibilité aux études supérieures

Pour la majorité des jeunes de moins de 20 ans, l'école représente l'un des principaux milieux de vie. Bien plus qu'un lieu de développement de compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de mode de vie. C'est aussi un milieu propice à l'expérimentation pour mieux se connaître, explorer son potentiel et acquérir le goût d'apprendre, tout au long de la vie. L'école leur permet de développer un ensemble d'habiletés et d'attitudes pour mieux comprendre le monde qui les entoure et les préparer à y jouer activement leurs rôles de citoyen et de travailleur.

Depuis le rapport Parent, le taux de scolarisation de la population québécoise augmente de façon régulière. Ces améliorations ne doivent pas faire oublier que la persévérance et la réussite

scolaires, particulièrement à l'école secondaire, restent un enjeu social de taille, surtout dans un contexte où les jeunes sont proportionnellement de moins en moins nombreux et que la population en âge de travailler diminue. Elles sont également un enjeu individuel important, puisque de lourdes conséquences sont associées au décrochage scolaire au secondaire : précarité professionnelle et risque accru de marginalisation sur le marché du travail, plus faible participation à la vie citoyenne, risque de dépression plus élevé, espérance de vie réduite, etc.¹⁷

Pour le CQCM et ses réseaux, la persévérance et la réussite scolaires sont un enjeu important compte tenu du contexte démographique québécois. Dans les années à venir, il y aura une grande partie des professionnels actuels qui prendront leur retraite, créant ainsi beaucoup de disponibilité d'emplois. À cet effet, nous devons accompagner nos jeunes afin qu'ils soient en mesure de pouvoir choisir le domaine dans lequel ils souhaitent travailler plus tard tout en valorisant l'entrepreneuriat. Il faut leur faire connaître les secteurs d'activité et les entreprises qui auront des besoins de main-d'œuvre ainsi que les accompagner vers l'atteinte de leurs ambitions. Bref, il faut leur donner le goût d'apprendre et de se surpasser.

Plusieurs programmes de bourses d'étude sont offerts par des coopératives et des mutuelles du Québec pour soutenir les jeunes dans leur cheminement scolaire et dans leurs objectifs de carrière. Par exemple, Agropur offre différentes initiatives à l'égard de la relève dont un programme de bourses d'études pour les étudiants issus de programmes touchant l'agriculture et la transformation alimentaire. Agropur offre aussi des bourses aux Cercles des Jeunes Ruraux soit une bourse en argent ou en don de produits remis aux cercles de jeunes éleveurs qui organisent des expositions de bovins laitiers dans toutes les régions du Québec. Au chapitre de la réussite éducative, mentionnons la Table de concertation pour la persévérance scolaire au Nunavik ÉSUMA¹⁸ qui vise à encourager les jeunes à rester à l'école en développant leur fierté et en leur faisant découvrir ce qu'ils peuvent devenir. Le Mouvement Desjardins contribue aussi à soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire avec le soutien financier octroyé par la Fondation Desjardins pour la persévérance et la réussite scolaires. Au niveau de l'accessibilité aux études supérieures, le Mouvement Desjardins sensibilise les jeunes à une saine gestion des finances. L'éducation financière est importante pour que la relève ait les moyens de leurs ambitions autant pour pouvoir choisir leur parcours scolaire d'études supérieures que pour se lancer en affaires. Enfin, la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité offre des prix de reconnaissance à des jeunes qui ont mis sur pied des projets d'entrepreneuriat collectif. Toutes ces initiatives visent à nourrir et à cultiver le goût d'apprendre. À ce chapitre, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soutient le projet de recherche « FAST », un programme de formation en alternance en sciences et technologie offert au niveau secondaire pour les élèves en difficulté de milieux défavorisés. Les jeunes vivent en alternance des apprentissages académiques et des expériences de travail à travers un stage. Il s'agit d'un programme d'actions

¹⁷ Tiré de SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

¹⁸ L'initiative ESUMA est dirigée par le Service de l'emploi durable de l'Administration régionale Kativik (ARK). Elle est financée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin d'appuyer des mesures visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'éducation a été identifiée au Nunavik comme étant le facteur clé pouvant réduire la pauvreté à long terme. Créée en 2013, la Table regroupe des représentants de l'ARK, de la Société Makivik, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, de la Commission scolaire Kativik, de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, de l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit, de Taqramiut Nipingat Inc., ainsi que de Glencore Raglan, de l'Association des employés du Nord québécois et de Canadian Royalties Inc.

concertées dirigé par le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) également impliqué dans le projet « PERISCOPE ». À cet effet, n'oublions pas le modèle des maisons familiales rurales. Un modèle unique au Québec, notamment car il soutient la persévérance scolaire par l'entremise de la formule coopérative en alternance stage-étude.

Tel que mentionné précédemment, les projets coopératifs en milieu scolaire ont fait leur preuve en matière de développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes et ils contribuent à les motiver à poursuivre leurs études afin d'atteindre leurs objectifs. À cet effet, notre réseau de 21 APECJ contribue déjà à favoriser la relève entrepreneuriale en apprenant aux jeunes à mener des projets collectifs à terme. L'implication dans des projets de coopération a un effet certain sur la persévérance scolaire, le développement des compétences, du savoir-faire et du savoir-être, sur l'estime de soi et sur le leadership. En plus de faire découvrir diverses avenues possibles du marché du travail, ils favorisent les échanges intergénérationnels et interculturels.

À ce chapitre, le CQCM et ses réseaux veulent maintenir leur engagement pour favoriser la création de projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse pour répondre aux besoins des jeunes et offrir aux intervenants scolaires et du milieu les outils et les moyens adaptés à diverses clientèles. Pour y arriver, le CQCM mise, entre autres, sur les Jeunes Coop et les CJS revus et actualisés aux enjeux de demain et dont le succès tient du fait que ces projets proposent des services dans différents secteurs d'activité selon les besoins des communautés à l'école et dans le milieu de vie tout en permettant de vivre une expérience concrète de gouvernance et de gestion d'entreprise. Le succès des Jeune COOP et des CJS repose grandement sur la collaboration entre le réseau des APECJ et les agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (ASEJ) qui œuvrent dans les carrefours jeunesse-emploi.

Il serait intéressant d'élargir ce partenariat à un nouvel acteur, les Clubs entrepreneurs étudiants du Québec, qui permettrait à plus de jeunes de vivre l'expérience en facilitant l'échange d'expertises et la formule coopérative auprès des 15-29 ans. Les Clubs entrepreneurs étudiants du Québec regroupent des jeunes entrepreneurs actuels ou en devenir pour qui le modèle coopératif peut devenir un choix attrayant pour se partir en affaires. La formule Jeune COOP et Coopérative jeunesse de services peuvent répondre à leurs aspirations. Éventuellement, il serait approprié de maintenir ces projets sur une base annuelle. Dans quel cas, une réflexion serait initiée de concert avec les partenaires concernés dont notamment le Mouvement Desjardins, le fonds de solidarité FTQ, le ministère de l'Économie, de l'Exportation et de l'Innovation, la Fabrique entrepreneuriale, COOPSCO et les Carrefours jeunesse-emploi.

Une autre idée serait celle de mettre en place un projet-pilote en habitation par les jeunes et pour les jeunes. Ce projet serait fait en collaboration avec la Confédération québécoise des coopératives d'habitation et COOPSCO pour accompagner des étudiants dans la création d'une coopérative d'habitation en milieu scolaire. Ce projet-pilote répondrait non seulement à la demande importante de logements abordables mais il offrirait également, avec l'appui des cégeps et des universités, la possibilité aux étudiants de vivre un projet concret de gouvernance et de gestion collective. Au Québec, le plus vieil exemple de coopérative actuellement impliquée dans la gestion de résidence étudiante se situe sur le campus de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) à Gatineau. Plutôt que de gérer elle-même les résidences qu'elle venait d'acquérir, l'université a décidé de confier cette tâche à COOPSCO Outaouais. Il ne s'agit pas de coopérative d'habitation étudiante, mais d'un cas de sous-traitance de résidences à une coopérative.

Les projets coopératifs pour la relève devraient être mis en valeur et le modèle véhiculé. Les réseaux coopératifs et mutualistes souhaitent créer une plateforme d'informations pour sensibiliser les enseignants en milieu scolaire, les municipalités ou tout acteur désirant contribuer à développer les habiletés entrepreneuriales chez les jeunes à mettre en place ces projets collectifs jeunesse. Les effets positifs sur le cheminement scolaire du jeune sont probants. C'est un modèle qui fonctionne et qui doit être promu à sa juste valeur.

PAR CONSÉQUENT, les réseaux coopératifs et mutualistes sur la base de leurs expériences, proposent pour créer un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires de :

- encourager le maintien et, si nécessaire, la mise en place d'initiatives appuyant le parcours scolaire de l'étudiant comme par exemple les bourses et les programmes de reconnaissance, le concept de maisons familiales rurales;
- favoriser la création de projets coopératifs pour en faire des lieux apprenants et d'initiation à l'entrepreneuriat, notamment auprès des clientèles du secondaire, des formations professionnelles et techniques, collégiales et universitaires.

AXE III

Axe III – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir : employabilité des jeunes qui ne sont ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficulté; conditions de travail des jeunes; conditions pour les jeunes qui veulent démarrer leur propre entreprise ou prendre la relève d'une entreprise existante; importance de concilier les obligations du travail avec les autres sphères de la vie; avantages de la mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale

Après le parcours principal de l'éducation, l'entrée dans la vie économique est un autre grand passage de la jeunesse. Les jeunes doivent, pour décrocher leur premier emploi concurrencer des travailleurs et travailleuses qui peuvent être sur le marché du travail depuis des années. L'obtention d'un premier emploi ou, pour d'autres, la fondation d'une première entreprise est donc un rite de passage important, avec le potentiel d'apporter une grande satisfaction de même qu'un certain stress.

Dans le contexte démographique actuel, l'intégration réussie des jeunes sur le marché du travail revêt une importance sociale historique pour le Québec, alors que les personnes entrant sur le marché du travail deviennent moins nombreuses que celles qui en sortent. Selon les prévisions d'Emploi-Québec, les jeunes apporteront la contribution la plus importante à l'offre de main-d'œuvre pour pourvoir les 1,36 million de postes offerts, entre 2013 et 2022. Ils répondront à plus de la moitié (58 %) de la demande de main-d'œuvre¹⁹.

Le modèle coopératif offre aux jeunes une grande opportunité d'emplois. L'Alliance coopérative internationale (ACI) estimait en 2012, que près de 100 millions d'emplois sont assurés par les coopératives, soit 20 % de plus que les entreprises multinationales. Actuellement, au Québec, 3 300 coopératives et mutuelles offrent près de 100 000 emplois, incluant le Grand Nord. Il existe une forte présence coopérative dans les activités forestières, agroalimentaires, services de

¹⁹ Tiré de SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Op. cit.*

proximité, services financiers et assurances, services à la personne et habitation. D'autres secteurs sont en émergence dont les activités manufacturières, les services aux entreprises, technologies de l'information, tourisme et loisir, culture et communication ainsi qu'à moyen et long terme, les énergies vertes et conventionnelles. Les réseaux coopératifs et mutualistes apportent une réponse concrète et avantageuse à la création et au maintien d'emplois. Des emplois à forte valeur ajoutée en offrant des conditions de travail cohérentes aux valeurs d'équité et d'égalité, inhérentes au modèle coopératif et mutualiste.

La préparation des jeunes au marché du travail a toujours fait partie des préoccupations des réseaux coopératifs et mutualistes, une intégration au travail soit en tant qu'employé ou bien comme jeune entrepreneur. Par exemple, soucieux d'assurer la pérennité des entreprises québécoises, le Réseau de la coopération du travail du Québec et les Coopératives de développement régional soutiennent la relève d'entreprises en mode coopératif. Agropur offre des stages depuis plus de 30 ans pour préparer les jeunes à bien assumer leur rôle de membre-propriétaire; La Coop fédérée, elle, des fonds d'aide à la relève agricole. Quant au Mouvement Desjardins, ses services d'accompagnement dans le cadre des programmes « CRÉAVENIR » et « Prêt à entreprendre » aident les jeunes entrepreneurs dans l'acquisition ou le transfert intergénérationnel d'une entreprise. Finalement, les réseaux coopératifs et mutualistes soutiennent « Place aux jeunes en région » en faveur d'une mobilité interrégionale et internationale.

Le CQCM souhaite mettre à profit la richesse de ses réseaux coopératifs et mutualistes et surtout offrir une expérience concrète, le plus près de la réalité, pour les jeunes entrepreneurs désirant se partir en affaires ou encore pour les jeunes qui souhaitent s'initier à l'entrepreneuriat collectif et à l'économie sociale.

Le CQCM et ses réseaux entendent offrir le coaching nécessaire afin d'accompagner la relève dans les premières étapes d'intégration au marché du travail par le biais d'une offre de stages en milieu de travail et d'un réseau de mentors coopératifs.

Par exemple, l'offre de stage pourrait comporter deux volets. Le premier volet ciblerait les jeunes en milieu scolaire du secondaire et du cégep. L'objectif serait de leur faire vivre une immersion en milieu coopératif dans le cadre d'une journée de visite. On pourrait imaginer par exemple, une journée de visite à La Coop fédérée ou encore dans une entreprise au cœur de l'économie locale ou régionale. Des partenariats seraient faits entre les institutions scolaires et le CQCM pour convenir d'une démarche et d'un moment dans l'année scolaire. Le choix de l'entreprise pourrait être différent d'une région à l'autre et arrimé aux besoins locaux de main-d'œuvre. Par exemple, au Centre-du-Québec, la visite pourrait avoir lieu dans une entreprise œuvrant en agriculture alors qu'en Abitibi, la visite pourrait avoir lieu dans une coopérative forestière. Ce projet de stage serait encadré et ferait partie du parcours scolaire de l'étudiant. Ce projet pourrait également évoluer de façon à ce que le milieu coopératif puisse devenir un bassin d'accueil selon les besoins de main-d'œuvre.

D'ailleurs, cette expérience entrepreneuriale pourrait certainement être l'élément déclencheur pour les motiver à poursuivre leurs études dans un domaine en particulier afin qu'ils puissent travailler dans ce secteur d'activité. De plus, au niveau de la persévérance scolaire, le stage est un moyen qui contribue grandement à maintenir l'intérêt des jeunes à poursuivre leurs études. Il

permet aux jeunes de se projeter dans leur avenir professionnel en découvrant et en expérimentant différentes activités en lien avec des activités professionnelles potentielles.

Le deuxième volet de stage serait offert pour les jeunes qui auraient complété leur formation et qui seraient en quête d'une expérience en milieu de travail afin de l'intégrer dans un avenir rapproché. Par exemple, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec entrevoit offrir aux jeunes diplômés du Nunavik de vivre une telle expérience au sein de la Fédération. Partout ailleurs au Québec, pour faciliter l'étape de démarchage des besoins chez les jeunes en matière de travail, le CQCM propose de travailler en partenariat avec l'organisme Place aux jeunes en région qui offre déjà le service de promotion des régions pour recruter des jeunes travailleurs. Le CQCM croit fortement que les deux organismes pourraient être complémentaires. Le CQCM, en étroite collaboration avec les réseaux en place, soit les coopératives de développement régional ou les fédérations sectorielles, pourrait coordonner les stages disponibles en milieu coopératif dans les régions et Place aux jeunes avec son réseau, pourrait promouvoir cette possibilité auprès des jeunes. En finalité, le jeune pourrait réaliser un stage en milieu de travail qui pourrait ouvrir sur des possibilités d'emploi à long terme ou de démarrage de son entreprise en mode coopératif. Comme autre expérience en milieu de travail, cette fois-ci, pour des jeunes en réinsertion au travail, il serait envisageable de créer des plateaux de travail en mode coopératif, de concert avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ces initiatives répondraient non seulement à l'objectif d'essor économique prôné par le gouvernement mais également à la croissance des entreprises coopératives et mutualistes québécoises. Tel que mentionné d'entrée de jeu, les réseaux coopératifs et mutualistes ont de grandes ambitions de création d'emplois et de développement de marché au cours des prochaines années. La relève entrepreneuriale est un enjeu pour tous les types d'entreprise. Dans ce cas-ci, les valeurs entrepreneuriales collectives ont intérêt à être valorisées et véhiculées. De plus, afin d'ouvrir les horizons des jeunes en matière d'entrepreneuriat et les stimuler, nous pourrions également penser à un partenariat avec les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) en collaboration avec COOPSCO et SOCODEVI pour proposer aux jeunes des stages internationaux en milieu de travail coopératif.

Dans la même lignée que les stages, afin de maintenir l'intérêt des jeunes pour les études et surtout pour développer leurs habiletés entrepreneuriales, le CQCM entend mettre en place un réseau de mentors coopératifs qui aurait comme mandat d'accompagner le jeune entrepreneur vers la création de son entreprise. Ce projet pourrait notamment être mis sur pied en collaboration avec le réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship, les Clubs entrepreneurs étudiants du Québec et le Réseau des jeunes chambres de commerce. Ce mentorat pourrait être offert aux jeunes désirant partir en affaires et particulièrement à ceux qui optent pour le modèle collectif. Également, des activités de mentorat dans les institutions scolaires seraient à convenir avec les directions d'établissement et les enseignants. Dans cette visée, le CQCM propose également de revoir le projet de l'École des jeunes créateurs de coopératives (ÉJCC) initiée conjointement par la Coopérative de développement régional de l'Estrie et l'Université de Sherbrooke. Nous pourrions penser à en faire un lieu où le jeune pourrait vivre une expérience de mentorat significative tout en lui permettant de s'initier au modèle coopératif. Nous pourrions aussi penser à rendre l'ÉJCC disponible à d'autres jeunes coopérateurs et mutualistes hors Québec désirant obtenir une formation sur les entreprises collectives.

PAR CONSÉQUENT, les réseaux coopératifs et mutualistes, sur la base de leurs expériences proposent pour favoriser des jeunes prêts pour le travail et une économie prête à les accueillir de :

- offrir le coaching nécessaire afin d'accompagner la relève dans les premières étapes d'intégration au marché du travail par le biais d'une offre de stages en milieu de travail et d'un réseau de mentors coopératifs.

AXE IV

AXE IV – Une citoyenneté active et plurielle : participation citoyenne, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle; accès des jeunes aux lieux décisionnels, dialogue et entraide entre les générations; importance de l'écocitoyenneté

En tant que citoyens et citoyennes à part entière, les jeunes doivent avoir une voix dans leur communauté et le pouvoir de contribuer à leur développement. Ils pourront ainsi contribuer à définir une société qui leur ressemble, à nourrir un sentiment d'appartenance qui durera toute leur vie et à bâtir un legs qu'ils seront fiers de laisser aux générations futures. C'est là un facteur important de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ».

L'acquisition des valeurs de la vie en société et l'apprentissage du fonctionnement de la démocratie se font à l'aube de la jeunesse. C'est à ce moment qu'une personne se familiarise avec les diverses institutions qui composent la société et qu'elle développe sa capacité de former des opinions et le désir de les mettre en pratique. L'engagement citoyen est la réponse à cette aspiration²⁰.

L'éducation citoyenne est au cœur de l'apprentissage coopératif. Que ce soit par le débat argumentatif, la discussion, la prise de conscience des nécessités, la prise de décision, la compréhension des processus d'écoute, le respect des oppositions, la démocratie demeure une valeur fondamentale qui s'apprend et se développe par un entraînement en vue de mieux l'exercer dans tous les contextes sociaux. Travailler à une société équitable peut très bien s'apprendre en tentant de vivre cette réalité dans le microcosme qu'est une équipe et passer à une plus grande échelle comme une classe, une organisation.²¹

De nombreuses initiatives des réseaux coopératifs et mutualistes favorisent l'engagement bénévole des jeunes à la vie associative de leur entreprise. À ce chapitre, soulignons, entre autres, les travaux du comité 18-35 ans du CQCM pour mobiliser les jeunes au sein des réseaux, les bourses René-Houle et le « Programme de valorisation de l'expérience entrepreneuriale coopérative des administrateurs étudiants » offert par COOPSCO pour faciliter le recrutement et l'intégration de nouveaux administrateurs. D'ailleurs, COOPSCO est précurseur d'initiatives visant la reconnaissance de l'implication des étudiants aux conseils d'administration COOPSCO. Leurs démarches ont porté fruit. Au cégep, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a instauré une politique uniforme à tous les cégeps en vue d'obtenir une mention à cet effet dans le diplôme. À l'université, comme chaque université est indépendante, il peut y avoir des

²⁰ Tiré de SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015), *Ibid.*

²¹ *Sens et pertinence de la coopération : Un défi d'éducation*, FIDES, Canada, 2012, p. 176-177.

disparités entre chaque établissement. Certaines universités n'ont pas de programme officiel mis en place, d'autres peuvent vous octroyer une mention au bulletin tandis que d'autres vont même jusqu'à créditer l'équivalent d'un cours optionnel. Bref, cela peut donner un bon coup de pouce pour une entrée sur le marché du travail.

Comme autre initiative, mentionnons La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec qui travaille à mettre en place un programme d'intervention auprès des jeunes visant à les intéresser et à stimuler leur implication aux activités des réseaux coopératifs des quatorze communautés du Nunavik. Le moyen qu'a choisi la Coopérative de développement régional de Québec – Chaudière-Appalaches pour favoriser l'engagement des jeunes est le programme Jeune administrateur. Il vise à faire découvrir le fonctionnement du conseil d'administration en permettant une première expérience comme administrateur-observateur d'un organisme de développement régional par la formule coopérative. Un autre outil de participation citoyenne, le « Programme jeune dirigeant de la relève » mis de l'avant par le Mouvement Desjardins qui permet à des jeunes de 18-30 ans de réaliser un stage d'un an ou plus au sein des conseils d'administration ou de surveillance d'une Caisse Desjardins pour se familiariser au rôle d'administrateur d'une coopérative financière. Voilà autant d'opportunités pour les jeunes d'expérimenter la démocratie.

Le CQCM et ses réseaux entendent soutenir et promouvoir l'importance de la participation citoyenne par le biais de stages au sein de conseils d'administration d'entreprises coopératives et mutuelles. Au-delà de la visée éducative, le stage est une porte ouverte aux lieux décisionnels tout en favorisant le dialogue entre les générations.

Comme autres idées, il fut proposé de promouvoir la démocratie virtuelle pour favoriser la participation des jeunes aux différents débats publics et enfin, de développer une certification pour les projets d'entrepreneuriat coopératif qui adoptent des pratiques écoresponsables dans un souci de préservation des environnements sociaux, physiques, culturels et économiques dans un Québec multiculturel.

PAR CONSÉQUENT, les réseaux coopératifs et mutualistes sur la base de leurs expériences, proposent pour favoriser une citoyenneté active et plurielle de :

- offrir des stages au sein de conseils d'administration d'entreprises coopératives et mutuelles.

Conclusion

Avec ses valeurs fondées sur l'humain d'abord, la coopération est un principe qui doit être partagé auprès des jeunes pour favoriser leur implication active au sein de leurs communautés. Le CQCM et ses réseaux font depuis longtemps de la sensibilisation et de la promotion des valeurs entrepreneuriales collectives auprès des jeunes. Certes, cette sensibilisation doit être incluse au parcours scolaire des jeunes mais elle doit être également promue au sein de la société en général. Cette nouvelle Politique québécoise de la jeunesse nous permettra de contribuer à l'accompagnement du jeune vers son passage à l'autonomie au moyen de la coopération. Nous continuerons de bâtir sur nos acquis en s'appuyant sur notre expérience, nos approches et nos outils développés au fil des années.

Le gouvernement du Québec et ses partenaires doivent réfléchir à leurs méthodes et leurs cibles d'intervention en matière de jeunesse pour répondre aux besoins des jeunes Québécoises et Québécois. Les partenaires doivent actualiser leur offre de service afin qu'elle soit arrimée aux priorités gouvernementales pour relever les défis de santé, de persévérance scolaire, d'employabilité et de citoyenneté en réponse aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.

La démarche de consultation et les axes d'intervention ciblés par le gouvernement nous donnent l'occasion d'y réfléchir. Nous y voyons notamment une opportunité de relever les défis liés à trois enjeux majeurs, soit :

- 1) Le développement et le renforcement de l'esprit entrepreneurial des jeunes de 15 à 29 ans par des expériences concrètes en entrepreneuriat collectif;
- 2) L'engagement social des entreprises et des établissements scolaires à faire vivre des expériences à fort impact sur les jeunes et leur environnement;
- 3) Le partenariat pour créer des chaînes de valeur en matière d'entrepreneuriat jeunesse.

Les contributions des réseaux coopératifs et mutualistes pour les jeunes seront arrimées non seulement aux orientations gouvernementales mais elles seront également contributives aux ambitions des coopératives et des mutuelles québécoises partagées dans leur Plan stratégique dans une perspective 2020. Avec ces nouvelles initiatives proposées, nous créerons des emplois durables pour les jeunes tout en contribuant aux enjeux du Québec tels que la revitalisation de nos territoires, l'insertion sociale, la persévérance scolaire chez les jeunes, l'amélioration des conditions de vie à l'école, au travail et dans la société pour permettre aux jeunes de réussir leur passage à l'autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne. Le CQCM et ses réseaux souhaitent demeurer un partenaire privilégié du gouvernement du Québec en matière de jeunesse et surtout favoriser les collaborations entre les organismes jeunesse pour maximiser les retombées souhaitées dans le respect des champs d'intervention respectifs de chacun.

À tous ces égards, le CQCM s'engage à collaborer et à adapter une offre de service bonifiée aux orientations du premier Plan stratégique 2016-2021 de mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse.

